

DEPARTEMENT
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE LOZERE

OBJET :
**Budget Annexe
Locaux
Professionnels à
Badaroux
Examen et vote
du Budget Primitif
Exercice 2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance Publique du 8 avril 2021

Nombre de Conseillers
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la
séance : 22

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
31 mars 2021

Date de l'affichage à
la porte de la Mairie
du compte-rendu de
la séance :
22 avril 2021

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former
en comité secret :
Non

Publié le **4 MAI 2021**
Le Président,



L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Étaient présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président, Didier COUDERC 3^{ème} Vice-Président, Philippe MARTIN 4^{ème} Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente, Laurent TOIRON 6^{ème} Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7^{ème} Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Thierry JACQUES, Vincent MARTIN, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Régine PAILHAS, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

Étaient représentés : M. Bruno PORTAL (Philippe POUGET), MMES Aurélie MAILLOLS (Françoise AMARGER-BRAJON), Elizabeth MINET-TRENEULE (Laurent SUAU), Stéphanie PASI (Benoit VALARIER) Patricia ROUSSON (François ROBIN), Conseillers Communautaires.

Était absent : M. Claude MEISSONNIER 2^{ème} Vice-Président.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Le Conseil Communautaire,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2312-1,
- **VU** le projet de budget primitif pour le budget annexe « Locaux Professionnels à Badaroux » présenté par M. Laurent SUAU, Président, pour l'exercice 2021 qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes :

Investissement :	144 586,06 €
Exploitation :	5 900,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire avec 24 voix pour 3 abstentions **APPROUVE** le budget primitif pour le budget annexe « Locaux Professionnels à Badaroux » de l'exercice 2021 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits.

Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Président,
Laurent SUAU

28/04/2021

